



Fréjus, le 02 avril 2016

Chers adhérents et amis du musée,

Vous découvrirez, à la lecture du présent bulletin et notamment du procès-verbal que **le projet d'extension-modernisation du musée** est enfin sur « rails ». De ce fait, tout est entrepris pour « matérialiser » nos besoins sous la forme d'une ou plusieurs maquettes (concours d'architectes) avant la fin de l'année.

Cette ambition a un coût qu'il ne nous est pas possible d'assumer seuls (cotisations des adhérents). Nous devons donc **sensibiliser, convaincre, mobiliser et concentrer les forces...** à « l'intérieur / active et retraités » et, naturellement, à l'extérieur (donateurs, mécènes, institutionnels...) de la grande famille Coloniale. Il s'agit de collecter 1,5 M €*, en trois ans (!). C'est beaucoup d'argent à trouver en très peu de temps mais rien n'est impossible. Toute l'équipe y croit : le conseil d'administration de l'AAMTDM renouvelé, la Fédération, le Comité National des Traditions et le Père de l'Arme. **En avant !** D'autres l'ont fait avant nous. Nous le ferons également. Tous ensemble.

C'est à cet effet qu'un « **plan d'action** » a été établi et que nous nous sommes déployés en « **ordre de bataille** ». Je vous invite à lire le Message du Père de l'Arme, celui du président de la FNAOM et les propositions de l'AAMTDM. Pour faire court, nous avançons « triangle, pointe en avant » avec, en-tête, le conseil scientifique (globalement pour quoi faire, pour qui, comment...), en arrière à gauche, le comité de parrainage (la caution morale, les carnets d'adresses prestigieuses...) et en arrière à droite, le comité exécutif (CE) ou de pilotage (le CO en quelque sorte) qui « mouline » sur les premières idées émises. Par exemple, au moment où vous découvrez ces quelques lignes, vous devriez déjà pouvoir faire un don « en ligne » via le site de la fédération. Un reçu fiscal vous sera alors délivré afin de bénéficier du crédit d'impôt auquel vous avez droit, soit 66% de la somme versée.

Vous l'aurez compris, c'est bien parti ! Toutefois, bien que nous soyons soudés et motivés, il nous faut des relais pour trouver des idées, faire des propositions, diffuser l'information, agir, collecter... Vous êtes de ces relais. Nous comptons sur vous comme vous comptez sur nous pour qu'« **Au nom de Dieu, Vive la Coloniale...** » et son musée.

Je terminerai en saluant notre ancien président, le Colonel TISSIER, qui a démissionné pour raisons personnelles. Qu'il soit remercié pour son action.

Colonel (er) JP DUTARTRE
Président de l'association des amis du musée des troupes de marine

**Le coût initial du projet est estimé à au moins 3 M €. Nous disposons déjà d'1,5M€ dont 1M € est promis par la Défense.*



PROCES-VERBAL DE LA XXXV^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

La XXXV^eme Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 30 janvier 2016 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du Colonel (H) TISSIER en présence :

- du Général (2S) Le PORT, président de la FNAOM/ACTDM,
- de Mme DUMONT, 1^{ère} adjointe au Député maire de Saint-Raphaël, vice-présidente du CG du Var,
- de Monsieur MARCHAND, adjoint au Sénateur maire de Fréjus,
- du Colonel DEVOUGE, colonel adjoint au général de l'EMSOME, directeur du Musée,
- des Généraux (2S) BOUTEILLE, METAYER et TRACQUI, présidents d'honneur de l'AAMTDM,
- du GCA (2S) QUADRI,
- du GCA (2S) ROUSSEAU-DUMARCET,
- du Colonel (er) MASSIP, ancien conservateur du musée,
- et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.
- Le Général de KERSABIEC, père de l'Arme des TDM, est excusé.

Le secrétaire accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu nombreux à l'appel du bureau, présente les vœux de l'AAMTDM pour la nouvelle année à l'ensemble des participants puis fait le point sur le nombre de pouvoirs reçus. Avec 3 400 pouvoirs reçus, le quorum (25% des 7140 adhérents = 1786) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Colonel DUTARTRE fait alors quelques rappels :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'Association, les adhérents affectés dans une formation peuvent se faire représenter par **un mandataire, hors hiérarchie, présidents de catégorie et/ou officier traditions et/ou membre de l'amicale régimentaire** quand elle existe.

Chaque mandataire peut disposer de :

- la totalité des pouvoirs du Corps si le **nombre d'adhérents y est inférieur ou égal à 50** ;
- du tiers des pouvoirs du Corps si le **nombre d'adhérents y est supérieur à 50**.

Le mandataire qui ne peut se déplacer pour l'AG, confie ses pouvoirs à l'association tout en précisant les limites dans lesquelles il le fait.

Puis le secrétaire demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour **l'hommage aux camarades disparus dans l'année**.

1^{re} Partie - BILAN 2015

1.1- Rapport moral par le président :

Mon intervention sera courte ; 2015 a été pour moi et pour l'association une année triste à maints égards.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à toutes les victimes des attentats terroristes qui ont endeuillé la France. Il aura fallu de tels drames pour que les responsables de la défense de notre pays prennent enfin conscience du risque d'affaiblissement irréversible de nos forces générés par une déflation continue. En démontrant que la limite de ses capacités actuelles était atteinte et même dépassée, on peut espérer au moins que la tragédie servira d'enseignement mais qui peut en être certain ? J'ajoute que les coûts de cet engagement seront sans aucun doute très élevés, on peut craindre qu'ils remettent en cause d'autres financements jugés non prioritaires.

Comme la plupart des formations des unités de l'armée de terre engagées dans l'opération « sentinelle », les troupes de Marine continuent d'écrire leur histoire et cette histoire mérite de trouver un jour sa place dans notre musée ; il faudra pour cela que nous parvenions effectivement à réaliser son extension-modernisation dans des délais qui restent acceptables. Je ne suis pas sûr que ces travaux aient beaucoup progressés cette année. L'association est fortement mise à contribution dans ce projet et c'est normal mais elle ne peut pas et ne veut pas rester seule à supporter l'effort principal.

Après un déménagement imposé et coûteux, l'association a également été marquée par des querelles internes initiées par des exigences extérieures sous des prétextes personnels. J'ajoute que même si les rapports s'améliorent entre les divers intervenants, il n'est pas sûr que je souhaite poursuivre dans ces conditions et que je sollicite un nouveau mandat lors de la prochaine AG.

L'interventionnisme, l'autoritarisme irréfléchi et les injonctions qui en découlent ne peuvent que démobiliser les membres de notre association qui, sauf exception, n'apprécient pas vraiment le ton employé à leur égard. Personne ne doit perdre de vue que sans notre association, le musée serait inévitablement condamné à plus ou moins court terme.

L'unité et la cohésion de l'Arme ne peuvent pas et surtout ne doivent pas servir éternellement de prétexte à certaines exigences incongrues.

Heureusement, et c'est réconfortant, en dépit de certains épisodes désagréables, notre association a progressé dans des domaines importants :

- Progression de la gestion financière et des économies de fonctionnement réalisées, vous verrez les résultats chiffrés dans le compte rendu du bilan de gestion.
- Ralentissement des pertes en effectif des adhérents directs : la baisse a été ralentie et nous devons nous efforcer de la

stabiliser durablement,

- Avancement du grand projet de guide audio-visuel pour la visite du Musée
- Amélioration du fonctionnement de la boutique qui a beaucoup innové dans le choix des articles mis en vente et mieux maîtrisé sa comptabilité.
- La baisse du nombre des auditeurs de nos conférences est enrayée.
- La communication de l'association progresse en qualité.

Il faut cependant être conscient que les économies qui nous ont été imposées d'une manière assez cavalière il y a deux ans font apparaître aujourd'hui une contre-partie regrettable : à savoir la réduction importante du financement destiné à l'enrichissement des collections du musée qui reste notre mission numéro 1 selon les termes de nos statuts. Ne vous étonnez pas si le conservateur ne disposera dans les années à venir que du minimum vital pour masquer l'appauvrissement du musée.

Je souhaite que le schéma d'organisation de la collecte des financements indispensables à la réalisation de notre projet ambitieux débouche effectivement sur une répartition cohérente et efficace des efforts de tous, à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire, voire même hors de nos frontières. Les financiers bienfaiteurs existent, à nous tous de les trouver et de les convaincre. Nous ne pourrions pas le faire sans disposer d'un projet totalement finalisé et d'une maquette de qualité que seul le SID est en mesure de réaliser. Pour conclure, je souhaite que cette nouvelle année 2016 efface l'horizon brouillé et morose de 2015. Je vous remercie.

1.2- Situation des effectifs par le Colonel DUTARTRE :

Au 31 décembre 2015, l'association comprend 7140 adhérents dont 6677 « indirects / carte du marsouin-bigor » et 463 « directs / AAMTDM ». Après avoir perdu 226 adhérents en 2014, l'AAMTDM perd 719 adhérents en 2015 dont 713 au sein de « l'active ».

Le secrétaire alerte l'assemblée et lance un appel aux officiers traditions et présidents de catégorie présents à qui il est demandé de bien vouloir rendre compte à leurs chefs de Corps respectifs. Il s'agit de stopper la déflation, voire inverser la tendance au moment où FNAOM/CNT/EMSOME/AAMTDM se mobilisent pour le pilotage de l'extension du musée.

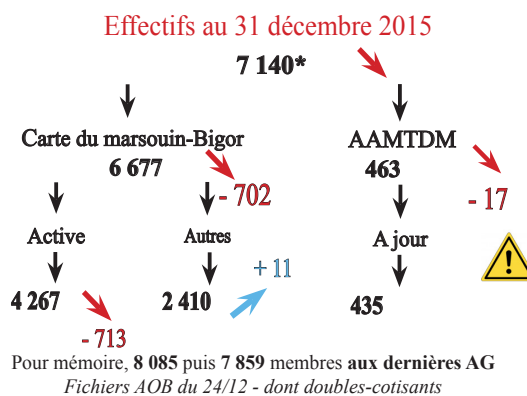
« L'active » représente 64% des adhérents. Toute proportion gardée, les « Anciens » pourraient être plus nombreux, mais l'active également dans la mesure où, par exemple, nos régiments d'infanterie ont un taux d'adhésion de 31, 24 et même 18 %.

En ce qui concerne les adhésions directs, l'AAMTDM perd encore 17 adhérents mais observe un ralentissement (34 en 2014).

Après relance, 28 adhérents directs seront sans doute radiés pour défaut de cotisations 2014 et 2015 (2 ans de retard) ; 31 n'ont pas encore réglé la cotisation 2015. Les relances répétées permettent de « récupérer » 40% des adhérents négligents.

Une moitié des adhérents directs fait l'objet d'un prélèvement ordonné par l'Association (mandat européen

SEPA ou autorisation de prélèvement antérieure). Cela dit, tout rejet pour provisions insuffisantes, comptes clôturés, oppositions... coûte 11 € à l'AAMTDM. En conséquence, tout adhérent prélevé, désireux de quitter l'association est invité à le faire savoir par courrier au secrétaire.



1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'Adjudant-chef Didier TRIPET :

Les avoirs au 31 décembre 2014 étaient de 292.919,38 € hors attendus au moment de l'AG 2015 : subvention de Saint-Raphaël (7 000 €) et 4ème virement de la quote-part carte du Marsouin-Bigor (25 735 €). La provision pour le projet d'extension, 260 000 € n'avait pas pu être révisé à la hausse.

Suite à la proposition faite par le CA et validée en AG 2016, les avoirs et la provision sont corrigés comme suit :
Avoirs au 31 décembre 2014 = 325 654,38 €
Provision = 292 735 €

Ventilation des recettes et des dépenses – Bilan 2015

RECETTES = 112 551,00 €	
Cotisation Carte du Marsouin	65 025,00 €
Cotisation Adhérents	8 736,16 €
Ventes à la Boutique du Musée	20 855,75 €
Produits financiers	794,03 €
Subventions	7 000,00 €
Dons	10 140,06 €
DEPENSES = 74 031,78 €	
1 – AAMTDM = 61 282,88 €	
Fonctionnement	12 354,48 €
Confection/envoi bulletin	6 380,75 €
Achat articles Boutique du Musée	13 415,29 €
Dépenses diverses	204,00 €
Salaire et charges sociales	28 928,36 €
2 – Musée = 12 748,90 €	
Livres et abonnements	872,17 €
Enrichissement-conservation des collections	4 700,00 €
Assurances et frais généraux	435,88 €
Reliure et dorure	907,25 €
Réfection de l'éclairage du musée	1 248,00 €
Equipements techniques	276,00 €
Fournitures de bureau	2 225,60 €
Dépenses exceptionnelle (exposition temporaire)	2 084,00 €

Résultat d'exploitation = 38.519,22 €

Avoirs au 31 décembre 2015 = 364 173,60 € / Provision = 350 000 €

1.4-Rapport du commissaire aux comptes, le Commissaire Colonel Yves LE MEE :

« Le 11 janvier 2016, en qualité de Commissaire aux Comptes, acteur extérieur de l'Association, avec pour mission de certifier les comptes et de prévenir ses difficultés, j'ai conduit sur place au siège, les investigations me permettant d'apprécier les nouvelles procédures informatiques mises en place, l'application de la réglementation comptable et la rigueur des chiffres enregistrés.

Le bilan financier présente un léger excédent, malgré une baisse des composantes de financement de l'Association :

- baisse des cotisations (carte du marsouin, adhérent direct) de plus de 12 %

- baisse des subventions : ville de Saint Raphaël, conseil général
Des économies ont été cependant recherchées pour faire face à la baisse des financements traditionnels : dépenses de confection du bulletin moindres depuis deux ans.

L'Association dispose actuellement de réserves financières non négligeables pour le financement du projet d'extension-modernisation du musée.

Je constate que les comptes sont sincères et réguliers et en exacte concordance avec le résultat de l'exercice 2015 qui a été présenté par le trésorier, l'Adjudant-chef TRIPET. Je complimente ce dernier pour le soin apporté à la bonne tenue des comptes.

Je propose donc à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver sans réserve le rapport financier. »

1.5- Avis des membres :

L'assemblée ne formule aucune remarque et donne le quitus à l'association à l'unanimité.

1.6-Bilan des actions 2015 :

Outre les actions conduites par chacun des administrateurs décrites dans les § ci-après, nous retiendrons la / les :

- Finalisation de l'installation de l'association au 21e RIMa ;

- Création du logo / pin's « Les Amis du Musée des TDM » ;

- Informatisation de la comptabilité par le trésorier : suite à l'achat des programmes « Ciel », bilans, comparatifs, arrêtés... sont désormais facilités ;

- Travaux relatifs à la réalisation d'un audio-guide. Présentation et point de situation Cf. annexe 2.

- Diffusion du bulletin : suite à la décision prise en AG 2015, le bulletin a été dématérialisé (document pdf) puis envoyé à « l'active » - métropole et OME - par mail. Il est consultable par tous sur le site www.aamtdm.net. Cette opération a permis d'économiser, comme convenu, 3000 € (6 380 € au lieu de 9 289 € en 2014) puisque seulement 2 600 bulletins ont été imprimés et routés au profit des anciens.

1.7-Bilan des ventes en boutique par le Lieutenant-colonel RIZZOTTO :

Elle fonctionne d'une façon satisfaisante et les bénéfices générés ne sont pas négligeables. Le mérite en revient essentiellement aux Marsouins et Bigors détachés des Régiments qui, entre autres missions, ont celle d'assurer les ventes. Quelques chiffres pour 2015 : Nombre d'articles à la vente 136 représentant une valeur de

8 494 € ; Chiffre d'affaires 20 855 € ; Bénéfices 7989 €.

En fin d'année, en éliminant les invendables, nous avons

ramené à 93 le nombre d'articles à vendre.

Certaines nouveautés sont présentées :

- Livres (« Joffre », « Bazeilles, la gloire, le sang et le feu »,

« Au large, 9^e brigade d'Infanterie TdM »),

- Articles divers (clefs USB, mugs, polos, stylos, briquets tempête, pin's AAMTDM).

Pour la deuxième fois à Bazeilles nous avons ouvert un stand de vente qui, s'il n'a pas engrangé de gros bénéfices, a permis de rappeler notre existence aux participants à la fête.

Le Colonel DUTARTRE remercie les régiments pour les binômes détachés en renfort au musée et fait appel aux volontaires bénévoles qui, disponibles, souhaiteraient donner de leur temps au profit du musée et/ou de l'association. Contacter le secrétaire au 04 94 40 76 05.

1.8-Bilan « Bazeilles anciens » par le Colonel DUTARTRE :

L'AAMTDM active le « comité Bazeilles anciens » pour :

- faire inviter les adhérents directs, officiers généraux, par le Père de l'Arme ;

- faire paraître les informations relatives à Bazeilles (AOB **de juin-juillet**) et envoyer un courrier aux adhérents directs entre le **15 et le 30 juin** ;

- recueillir les demandes et envoyer les cartons d'accès au **concert** et à la **prise d'armes à partir du 10 août**.

Le comité ne traite pas de transport, d'hébergement et d'alimentation (repas de la famille coloniale).

En 2015, 190 demandeurs (en baisse) ont exprimé le vœu de recevoir 590 cartons pour les arènes et 493 pour la PA (en baisse). Tous ont été servis.

1.9-Bilan communication par le Lieutenant-colonel AVELANGE / présentation par le Colonel CARRERE :

En l'absence du Lieutenant-colonel Michel AVELANGE, le Colonel Jean-François CARRERE présente le bilan des actions « Conférences et Communication ».

Cycle des conférences 2015-2016

Comme acté en 2014, le nombre annuel de conférences a été fixé à huit par exercice.

Les thèmes choisis sont principalement liés à l'histoire des Troupes de Marine, mais abordent aussi dans un souci d'ouverture des sujets ou problématiques contemporains liés à l'actualité.

S'échelonnant d'octobre à juin, le mois de janvier restant exclu en raison de la préparation et de la tenue de l'assemblée générale annuelle, le cycle de conférences 2015-2016 se déroule normalement et est suivi par un auditoire fidèle.

Cent vingt invitations sont envoyées chaque mois par la poste aux membres inscrits, l'information est relayée par la presse locale et figure sur le site internet actualisé de l'AAMTDM.

Le programme prévisionnel de conférences 2016-2017, également fixé à huit et présenté ci-dessous, est en cours de finalisation par le superviseur, un seul conférencier devant encore à ce jour confirmer sa participation.

Bilan communication

Le site internet <http://www.aamtdm.net> est consacré à

Cycle des conférences 2015-2016

Jeudi 15 octobre 2015	<i>Le Maréchal JOFFRE, biographie</i>	Lcl Rémy PORTE
Jeudi 12 novembre 2015	<i>L'exploration du continent africain par les fleuves : l'arrivée au lac Tchad du premier petit bateau à vapeur.</i>	Lcl (H) Bruno CHAVERNAC
Jeudi 17 décembre 2015	<i>Souvenirs d'Indochine : les opérations au Tonkin vues du terrain d'aujourd'hui.</i>	Colonel (H) Jean-Luc MARTIN
Jeudi 25 février 2016	<i>L'attaque japonaise sur Pearl Harbor</i>	Colonel (er) Paul BOURY
Jeudi 24 mars 2016	<i>Les épidémies pendant la 1ère guerre mondiale</i>	MGI (2S) Marc MORILLON
Jeudi 28 avril 2016	<i>Les Grandes heures des châteaux du Var</i>	M. Charles-Armand KLEIN
Jeudi 19 mai 2016	<i>Bonaparte en Égypte</i>	Général (2S) Jean-Claude METAYER
Jeudi 16 juin 2016	<i>Les parcs nationaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	M. Pierre FERNEZ

Cycle des conférences 2016-2017

Jeudi 13 octobre 2016	<i>Les structures tribales des nomades du Sahara</i>	Professeur Jean-Charles CLANET
Jeudi 17 novembre 2016	<i>Ingénieur, explorateur, archéologue et écrivain : Jacques de MORGAN (1857-1924)</i>	M. Charles-Armand KLEIN
Jeudi 15 décembre 2016	<i>La femme aux colonies, d'hier à aujourd'hui</i>	Colonel (H) Jean-Luc MARTIN
Jeudi 9 février 2017	<i>Souvenirs de campagnes d'un Aupsois, officier de l'armée napoléonienne</i>	MGI (2S) Marc MORILLON
Jeudi 16 mars 2017	<i>Le capitaine Octave LONGUET, ou l'artillerie lourde pendant la grande guerre</i>	Major (er) Michel DELANNOY
Jeudi 27 avril 2017	<i>La guerre franco-thaïlandaise (1940-1941)</i>	M. Yann MAHÉ
Jeudi 18 mai 2017	<i>Bazeilles, la gloire, le sang et le feu</i>	Lt-colonel Guy SALLAT
Jeudi 15 juin 2017	<i>Le Général MANGIN, biographie et campagnes</i>	Mme Julie d'ANDURAIN

l'information permanente ou à longue durée de vie, directement accessible.

S'il est constaté une baisse de fréquentation de près de dix pour cent à 21.665 visites en 2015 contre 22.372 en 2014, plus de 120.000 pages ont été visionnées et plus de 410.000 clics enregistrés. Les périodes de forte fréquentation se remarquent aux mois d'août et septembre, période de préparation et de compte-rendu des manifestations de Bazeilles à Fréjus, puis au mois de décembre, période de préparation et recherches d'informations concernant l'assemblée générale. Le site référenceur principal est celui de la ville de Fréjus, volet culture (16,5 %).

Comme il avait été décidé, l'effort a, en 2015, principalement porté sur le développement de la page « Histoire des Troupes de Marine ».

Les objectifs pour 2016 visent à :

- Continuer à enrichir cette page d'histoire, en portant l'effort d'une part sur les Antilles, d'autre part sur les changements liés à la Révolution, en étudiant plus particulièrement le fait patent que des régiments des colonies ont été dissouts ou transformés en régiments de ligne, et ne sont plus revenus au sein des Troupes de Marine ;
- Contribuer à améliorer la présentation des collections du Musée ;
- Aider à détailler la riche documentation détenue par le CHETOM.

La page Facebook <http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

En 2014 : 862 « fans », en 2015 : 1800 « fans », au 29 janvier 2016, veille de la présente AG : 2890 « fans », soit plus de

1000 « fans » de mieux en 12 mois. Il faut noter, d'une part que 45% des « fans » ont entre 33 et 55 ans et que 15% sont des femmes, d'autre part une augmentation significative de « fans » « pages », d'où des relais supplémentaires potentiels pour encore plus diffuser nos informations, et une augmentation mécanique de l'audience : en effet, chaque publication atteint en moyenne 700 personnes, sachant qu'une dizaine d'informations nouvelles sont publiées chaque jour.

Un point négatif toutefois : les publications liées à l'actualité entraînent parfois des commentaires politiquement partisans, éventuellement exprimés dans un langage peu châtié. Mais il faut savoir cependant que les fans ne peuvent faire que des commentaires et ne peuvent aucunement publier sur le site à leur initiative, et ce depuis le début.

Les perspectives pour 2016 sont :

- Un probable tassement de l'augmentation du nombre de « fans ». En effet, d'une part, les consignes de prudence données aux militaires d'active pour l'utilisation des réseaux sociaux limitent les adhésions de ces derniers, d'autre part, la prévention de certains internautes, notamment les anciens, à l'égard de ces réseaux sociaux a tendance à les inciter à ne même pas consulter anonymement les pages dédiées, enfin, le public jeune est très volatil : « fans » quelques semaines, voire quelques jours seulement, les adolescents quittent le site, puis reviennent et repartent, en fonction du seul intérêt immédiat qu'ils accordent à telle ou telle publication.

- Une plus grande concertation souhaitée avec l'EMSOME, qui a ouvert récemment une page Facebook, dans le simple but d'éviter des redondances dans les informations diffusées.

2.0-Bilan musée-CHETOM par le Lieutenant-colonel ROUDIER

Avant de commencer son bilan, le lieutenant-colonel ROUDIER tient à remercier toute son équipe du Musée-CHETOM : Monsieur GERARD, Madame ICARD, Madame CREPET nouvellement arrivée en juin dernier en tant qu'archiviste-documentaliste et Madame WILLAUME, sans oublier les 26 binômes détachés en renfort du musée et les ami(e)s bénévoles qui viennent soutenir le personnel dans les actions du musée et du CHETOM.

LE MUSEE

Pour l'année 2015, le Musée des Troupes de Marine a accueilli 16165 visiteurs, dont :

- Civils : 12 014
- Militaires : 2 289
- Enfants : 1 862

Légère baisse de la fréquentation qui se traduit par deux points importants :

- Baisse de la fréquentation touristique au niveau de la région.
- Suite aux tragiques événements qui ont eu lieu en France, 30 classes de scolaires ont dû décommander leurs visites. Néanmoins, point très positif, les sections de marsouins et bigors en semaine d'acculturation viennent de plus en plus nombreux visiter le musée.

Enfin, l'exposition temporaire sur « L'hommage aux soldats des colonies et d'outre-mer engagés dans la Grande Guerre » court du 1er septembre 2015 au 31 mai 2016. Cela permet à l'Education Nationale et aux professeurs de prévoir des visites au premier et au second semestres, en partenariat avec le lieutenant-colonel Guyot, du musée de l'Artillerie à Draguignan qui traite de sujets concordants.

Prêts expositions temporaires :

Le musée a soutenu 14 expositions cette année, 300 objets ont été prêtés, comme par exemple au Musée de l'artillerie à Draguignan ou pour l'exposition itinérante La Caravane de la mémoire, « les tirailleurs sénégalais ».

Enrichissement des collections :

Le lieutenant-colonel ROUDIER précise que depuis son arrivée il s'est inscrit dans une politique d'enrichissement de collections par les dons, de manière à thésauriser le maximum de fonds en vue de l'extension-modernisation du musée. Il a donc demandé à ce que la ligne d'enrichissement des collections soit diminuée.

L'association a permis cette année d'acquérir une toile de Jacques Ernotte (peintre titulaire des armées), ainsi que trois armes : un fusil à silex d'Artillerie de Marine, un fusil d'Infanterie de Marine et un glaive d'Artillerie de Marine. Le musée a aussi bénéficié d'une trentaine de dons de particuliers dont la remise du drapeau de l'ENFOM (Ecole Nationale de la France Outre-mer)

Restauration :

En 2011, lors du récolement de la centaine d'objets qui appartient au Musée du Quai Branly, le buste de René CAILLE avait été très endommagé, le lieutenant-colonel ROUDIER avait demandé lors de sa prise de fonction à ce que ce buste soit restauré, ce qui a été réalisé en 2015 par

Mme MASSE, restauratrice diplômée d'état.

Les travaux :

L'éclairage extérieur est de nouveau fonctionnel, le calfatage de la toiture du musée, du bâtiment administratif et du CHETOM a été refait, les bureaux du conservateur et du régisseur ainsi que la passerelle ont été rénovés (peinture, sol), la chaudière a été changée, tous les éléments de la chaufferie sont rénovés, enfin, le changement des huit blocs de climatisation du CHETOM par l'installation de climatiseurs réversibles.

LE CHETOM

Le CHETOM a accueilli cette année environ 90 visiteurs (universitaires, chercheurs...) et a traité plus de 300 demandes de recherches (archives, iconographie).

L'association a contribué à acheter de très beaux livres. Le CHETOM s'est également enrichi de 330 dons d'ouvrages.

TEMPS FORTS 2016

Expositions temporaires :

- Jusqu'au 31 mai 2016 : « Hommage aux soldats des colonies et d'outre-mer engagés dans la Grande Guerre »
- Année 2016 : La caravane de la mémoire, « Les tirailleurs africains »
- 31 août 2016 – mai 2017 : « Le désert : explorations et opérations »

Evénements culturels :

- 21 mai 2016 : 12e Nuit européenne des musées, en partenariat avec la ville de Fréjus
- 30 août – 1er septembre 2016 : Cérémonies de Bazeilles - Fréjus
- 17-18 septembre 2016: 32ème journée européenne du patrimoine

Journée d'étude :

- Le maréchal Gallieni, 25 mai 2016.

2^e Partie - PLAN D'ACTION 2016

2.1- Intervention du Président (délégation donnée au secrétaire) – Présentation du projet d'extension-modernisation par la FNAOM/CNT/EMSOME/AAMTDM

Le Colonel DEVOUGE présente le projet et fait le point sur l'avancement du dossier infra à l'assemblée. Cf. annexe 3. Il convient de retenir que :

- la maîtrise d'ouvrage sera déléguée à la chaîne infra ;
- un appel d'offres sera fait (fin de l'été) pour l'organisation d'un concours d'architecte (fin d'année) ;
- la maîtrise d'œuvre sera privée (MOP) ;
- le projet, conçu dans sa globalité (intégrant réserve et espace AAMTDM) sera réalisable par tranches (à définir) ;
- la famille TDM dispose actuellement de 455 000 € ; elle financera le concours (10% du coût de l'opération qu'il convient de contenir à hauteur de 3 M€) ;
- la Défense dispose d'1 M€.

Le Colonel DUTARTRE fait ensuite le **comparatif entre la période 1989-1992** (recherche des fonds nécessaires à la **réalisation du CHETOM** par l'équipe du général BOUTEILLE, alors président de l'association, du général

BUDGET PREVISIONNEL 2016

METAYER, vice-président et du Colonel MASSIP, conservateur) et la période actuelle 2015-2018 au cours de laquelle le quatuor FNAOM/CNT/EMSOME/AAMTDM devra trouver les 745 000 € manquants pour le financement d'une 1ère tranche (salle d'exposition ?), voire à minima 1,6 M€ pour le financement de la totalité du projet (sur la base de l'estimation basse de 3 M€). Cf. annexe 4.

Le Colonel DUTARTRE présente alors les **17 propositions** que le conseil d'administration a faites au Père de l'Arme en décembre. Le comité exécutif sera chargé d'étudier et mettre en œuvre tout ou partie de celles-ci au plus vite. Cf. annexe 5.

2.2-Renouvellement du conseil d'administration

Le MGI (2S) MORILLON, vice-président, arrivé en fin de mandat a souhaité renouveler celui-ci. Le Lieutenant-colonel BOINETTE, administrateur réélu en 2015, a exprimé le souhait de se retirer après 10 années de bénévolat. Mme GAILLARD-LENOIR fait acte de candidature pour entrer au conseil d'administration.

L'assemblée ne formule pas de remarque, prend acte de ces mutations et renouvelle sa confiance au CA.

Le Colonel DUTARTRE remercie le Lieutenant-colonel BOINETTE pour sa disponibilité et son action au profit des TDM et souhaite la bienvenue à Mme GAILLARD-LENOIR.

2.3-Présentation du budget prévisionnel de 2016

Objectif : provisionner au moins 42 000 € (signifie faire des économies, obtenir pas moins de 63 000 € de la carte du MB et 10 000 € de subventions tout en réalisant 20 000 € de ventes en boutique).

Le budget prévisionnel, construit sur la base des recettes prévisionnelles **revues à la baisse et disponibles après la provision de 42 000 €** pour le projet d'extension est voté à l'unanimité.

2.4- Contenu du bulletin

Le bulletin sera reconduit dans sa forme et son contenu habituels tout en essayant de réduire le nombre de pages dévolues au PV. Des devis ont été obtenus pour le tirage de 2 500 exemplaires pour 20/24 pages avec respectivement 4 pages de couverture couleurs et 16/20 pages intérieures en couleurs ou noires. Le coût prévisionnel est ~ 3 000 €.

2.5- Simplification des procédures d'envoi des documents

L'envoi du bulletin aux mandataires et/ou C1, C2, OSA (active métropole et OME) se fera sous forme dématérialisée et aux anciens sous la forme de la revue habituelle.

Le bulletin sera accessible en ligne sur le site de l'association www.aamtdm.net.

RECETTES = 106 400 € dont disponibles = 64 400 €	
• Cotisation Carte du Marsouin (part disponible)	21 000,00 €
• Cotisation Adhérents AAMTDM	8 000,00 €
• Ventes à la Boutique du Musée	20 000,00 €
• Produits financiers et intérêts	900,00 €
• Subventions	10 000,00 €
• Dons	4 500,00 €
DEPENSES = 63 350 €	
1 – AAMTDM = 50 050 € dont 9 950 € de fonctionnement	
• Entretien Matériels Informatiques	300,00 €
• Entretien Maintenance	150,00 €
• Frais Postaux	1 500,00 €
• Assurances multirisques	1 600,00 €
• Frais de compte	700,00 €
• Commission sur CB	100,00 €
• Internet et téléphone AAMTDM	1 200,00 €
• Déplacement Membres AAMTDM	500,00 €
• Déplacement conférencier	1 500,00 €
• Frais Hébergement conférencier	500,00 €
• Menues dépenses AAMTDM	1 500,00 €
• Dépense exceptionnelle	400,00 €
• Confection/envoi bulletin	3 100,00 €
• Achat articles Boutique du Musée	10 000,00 €
• Salaire et charges sociales	27 000,00 €
2 – Musée = 14 300 €	
• Livres et abonnements	500,00 €
• Enrichissement-conservation des collections	5 600,00 €
• Frais généraux-courrier-Internet	900,00 €
• Fournitures de bureau	500,00 €
• Entretien du Casernement	500,00 €
• Dépenses exceptionnelle (exposition temporaire)	2 300,00 €

3^e Partie

INTERVENTIONS DIVERSES ET VOTES DES MOTIONS

3.1- Intervention « hors bureau »

Le secrétaire donne la parole à l'assemblée.

Personne ne prenant la parole, le président invite le Chef de corps du 21^{ème} RIMa, représenté par son commandant en second, le Lieutenant-colonel DEBUIRE.

3.2- Intervention du CDC 21^o RIMa

Sans objet.

3.3/3.4 - Intervention de membres de l'association / proposition d'éventuelles motions

Sans objet.

3.5- Intervention du Général (2S) LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM

J'ai écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt les exposés sur le projet de modernisation-extension du musée des TDM de Fréjus.

Je salue le travail accompli par le LCL Roudier, avec l'appui de l'AAMTDM, pour rendre le musée actuel plus attractif. Je regrette, en revanche, que nous ayons perdu un an pour lancer le projet d'extension alors que l'étude de faisabilité initiale avait été approuvée en juillet 2014. Ceci étant dit, le projet exposé par le colonel DEVOUGE, directeur du musée, est une amélioration de celui de 2014 qui ne prévoyait pas d'emblée une annexe – indispensable – pour **les réserves, même si cela augmente le montant du devis initial.**

Je voudrais toutefois revenir sur deux points qui doivent être corrigés : l'évaluation initiale du SID et le lancement des travaux pour être au rendez-vous du 150e anniversaire de Bazeilles en 2020.

J'étais présent à la réunion plénière de juillet 2014, organisée par le Père de l'Arme en présence de l'ensemble des concepteurs et responsables du projet. Nous avons effectivement retenu alors un projet ne comprenant que l'extension - sans les réserves - pour un coût initial compris entre 2,2 et 2,6 M€. En fin de réunion, j'avais demandé à l'architecte du SID de Lyon, auteur du projet, de justifier un coût aussi élevé alors qu'un premier projet, élaboré par un architecte civil pour le compte du général TRACQUI – alors président de l'AAMTDM – et retoqué depuis, s'établissait à 0,8 M€. A bout d'arguments, cette personne avait fini par avouer que les devis étaient systématiquement majorés de 20 à 25 % pour tenir compte de facteurs spécifiques à la Défense : « la Défense paie avec retard mais paie bien ! Etc... ».

Tenant compte de cela, j'estime que le mieux-disant du concours d'architectes doit pouvoir faire tenir le projet de modernisation-extension présenté par le colonel DEVOUGE dans une enveloppe de 3 M€, avec une première tranche 2020 inférieure à 2 M€. Si l'attribution du million d'euros de l'EMAT n'intervient qu'en 2019 – au lieu de 2018 annoncé initialement – et compte tenu des aléas de chantier, il me semble éminemment souhaitable de démarrer les travaux dès 2018, au besoin sur les seuls fonds associatifs, pour que nous soyons certains d'être au rendez-vous de 2020.

Après avoir pris contact avec mes camarades légionnaires qui ont mené à bien le projet du musée d'Aubagne mais ont connu de grosses difficultés de paiement des factures des entreprises de travaux via le TPG des Landes, je pense souhaitable d'obtenir que cet intermédiaire administratif gère le seul argent de la Défense, laissant aux associations le soin de régler les factures hors périmètre.

Concernant le financement par les associations, j'entends, de manière récurrente, que la Fédération et/ou le CNT auraient

des ressources cachées. Je travaille dans ces associations et à L'AOB depuis maintenant douze ans ; j'ai participé en 2004, aux côtés du général Lang, à la création de la carte du marsouin dont le produit est entièrement réparti entre L'AOB, l'AAMTDM et le fonds d'entraide active-anciens pour l'adhésion de base à 32 €, et, en complément, entre l'Almanach du marsouin, le CNT et la Fédération pour les adhésions « soutien » et « bienfaiteur ». Les comptes de la FNAOM et du CNT sont vérifiés chaque année. Les réserves de la Fédération et du CNT, qui sont réelles, sont prévues pour garantir sur une année, conformément à la loi, les défaillances éventuelles de paiement des salaires et charges sociales des employés permanents et le remboursement des abonnements à L'AOB.

Ceci étant dit, la Fédération offrira sa garantie juridique et administrative au projet, ainsi que son soutien financier dans la mesure de ses disponibilités.

A titre personnel, après une période d'incertitudes ou de tergiversations, je suis très satisfait de voir le projet de modernisation-extension du musée des Troupes de marine de Fréjus relancé dans de bonnes conditions.

3.6- Intervention du Général de KERSABIEC, Père de l'Arme :

Mes chers camarades. Si le Père de l'Arme est absent de notre Assemblée générale ce matin, ce n'est pas loin s'en faut, qu'il se désintéresse de son ordre du jour, vous vous en doutez.

Pour autant le COMEMSOME, outre son rôle de Père de l'Arme que vous connaissez bien est aussi le patron de l'Ecole et très prochainement la tête de chaîne de nos régiments OME.

C'est déjà dans ce cadre que je me suis vu confier par le CEMAT une mission d'évaluation de l'organisation qui se met en place au sein des Forces françaises en Côte d'Ivoire. C'est donc fort d'un épais mandat que je me suis rendu à Port-Bouët pour y réaliser ma mission. Les dates m'étant imposées par la concomitance de ma mission avec celle de l'inspecteur des Armées, le VAE CARLIER.

Dans ce mandat figure par exemple le maintien de la dimension patrimoniale des FFCI et je ne désespère pas qu'un emblème des TDM rejoigne prochainement la Côte d'Ivoire.

J'ai donc choisi de m'adresser à vous directement pour manifester **mon attachement à notre musée et ma résolution à conduire avec pragmatisme et efficacité le projet d'extension / rénovation** qui nous tient tous à cœur mais qui peut apparaître en ces temps incertains de crise et de méfiance comme une montagne impossible à franchir.

Il n'en est rien et je suis sûr que nous autres coloniaux sauront surmonter ce défi, moins périlleux que bien d'autres remportés par nos anciens.

Je voudrais vous donner en préalable ma vision de notre projet qui mobilise actuellement toute mon attention puis 3 principes qui doivent guider notre action.

Au-delà de mon propos, le Colonel DEVOUGE, Coladj de l'EMSOME et directeur du musée, vous détaillera nos intentions et rendra compte de ses recherches, complétera mon intervention et saura répondre à vos questions.

Ma vision du musée :

Pour le cent cinquantième anniversaire de Bazeilles, les Troupes de marine doivent avoir mis sur pied un mémorial moderne et attrayant retraçant par l'objet, l'histoire de 4 siècles d'engagement au-delà des mers au service des armes de la France.

Dans cette épopée, chacun de ceux qui appartiennent à la famille coloniale au sens large doivent pouvoir se reconnaître et tirer une fierté de cet héritage.

Dans cette épopée, je veux qu'on mette en exergue les faits saillants et les hommes illustres ou non mais tous héroïques qui ont donné leur énergie et souvent leur vie pour porter au plus loin nos 3 couleurs.

Enfin je veux que dans cette épopée on mette aussi en valeur tous ces combattants venus de l'outre-mer, que nous avons recrutés, instruits, entraînés et emmenés au combat, parfois jusqu'au sacrifice qu'ils ont consenti.

Voilà l'objectif, il n'est pas révolutionnaire mais à mon sens plutôt fédérateur, pour la famille coloniale mais aussi bien au-delà.

Je voudrais maintenant vous faire partager 3 principes qui devront à mon sens nous guider tout au long de notre action :

L'ambition, la cohésion et l'innovation.

L'ambition

Ce projet ne doit pas manquer d'ambition. Et on ne peut se contenter d'une approche comptable. La caricature serait d'évaluer notre objectif à l'aune de ce dont nous disposons actuellement ...c'est dire peu de choses ...

Ce projet est au moins celui des 30 prochaines années, il doit être à la hauteur des enjeux. Il pourrait être cautionné par le **conseil scientifique** autour du conservateur.

La cohésion

Ce projet est notre affaire à tous : active, anciens, amicale, EMSOME, armée de terre mais aucune de ces entités ne pourra monter seul le projet.

Il faut donc que chacun soit étroitement associé à sa réalisation et à l'avancée du dossier. Chacun doit pouvoir s'exprimer et disposer d'une information à jour, dans un partenariat transparent et constructif. Si ce n'est pas le cas, méfiance et suspicion s'installeront et personne ne pourra donner le meilleur de lui-même. Il ne faudra pas craindre de demander conseil à l'extérieur mais il faudra aussi nous concerter régulièrement.

Ce sera le rôle du **comité exécutif** autour du Colonel

DEVOUGE.

L'innovation

Parlons clair : si les idées bonnes ou farfelues vont fuser, ce qui est une très bonne chose, par innovation il faut entendre « financement innovant » car c'est bien là le nerf de la guerre.

En effet nous ne financerons pas ce projet en interne ni comme a été réalisé le CHETOM.

La dimension historique et mémorielle, rendant en particulier hommage à nos combattants d'outre-mer doit nous permettre de mobiliser principalement des financements extérieurs.

Nous autres militaires n'y sommes guère habitués, voire répugnons un peu à ce genre de démarche. Il faut pourtant s'y lancer résolument avec professionnalisme, en mobilisant surtout le carnet d'adresse de chacun et le réseau de tous.

D'autres ont réussi à mobiliser des fonds considérables sur des projets beaucoup moins fédérateurs et de façon plus amateur. Nous devons profiter de leur expérience et nous mobiliser.

Après avoir fixé l'objectif, le chef doit se placer là où la bataille se gagne. C'est donc dans ce domaine le plus délicat de la récolte de fonds que je m'investirai totalement mais j'ai besoin de vous tous.

Ce sera le rôle **du comité de parrainage**.

Après avoir fixé ces grandes lignes et avant de laisser la parole au Colonel DEVOUGE, je voudrais vous confirmer ma totale détermination à réussir ce projet, vous adresser mes profonds remerciements pour les propositions et les idées qui nous sont parvenues et vous redire combien chacun d'entre vous sera associé et sollicité pour apporter sa pierre à une cause qui nous dépasse tous, pour qu' "Au nom de Dieu vive la coloniale".

4^e Partie - VOTES

Sans objet.

L'assemblée générale se termine par la remise de la médaille du mérite colonial, par le Général (2S) LE PORT, de la FNAOM/ACTDM à :

- Monsieur Jean-Michel POUPON,
- Major(ER) Pierre TOMASI,
- Colonel (ER) Albert BERAUD
- Mme Leslie WILLAUME

Le secrétaire déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 28 janvier 2017.

La version officielle de ce PV est disponible sur le site de l'AAMTDM : www.aamtdm.net

ANNEXE 2 - PRÉSENTATION ET POINT DE SITUATION DU PROJET DE L'AUDIO-GUIDE :

Constat

Depuis la suppression du poste du Cne BODART, le Conservateur du musée est relativement seul pour prendre en charge des visites toujours plus nombreuses et chronophages. N'ayant pas obtenu le soutien pérenne de bénévoles qu'il a formé pour être secondé, le Lcl ROUDIER a réactualisé le document « Bienvenue au Musée des Troupes de Marine » qui permet de découvrir la collection permanente en 19 points.

Considérant que cette solution n'est pas satisfaisante pour un « musée de France », le projet de réalisation d'une tablette a été pris en compte par une équipe.

Le projet doit :

- être une aide à la visite (le document de visite en 19 points sert de base au projet) ;
- être convivial ;
- être accessible (tout public) ;
- offrir une certaine interactivité ;
- être opérationnel pour l'été 2016 ;
- pouvoir être évolutif / enrichi de produits photos, vidéos, fichiers audio... (V1, V2...) ;
- avoir une longévité d'au moins 5 ans ;
- comprendre une version en anglais (P1) puis en allemand (P2) ;
- être réalisable sans recours à des professionnels (budget initial limité à 2000 €) ;
- ne pas être confondu avec celui, plus ambitieux et « pro » qui devra être conçu et réalisé dans le cadre de l'extension du musée.

Solution « technique »

Considérant que les visiteurs ont presque tous un Smartphone, la solution reposera sur le site de l'association et une connexion Wifi. Coût estimé pour le développement de l'application : 2000 €. Néanmoins, 4 tablettes seront achetées pour être proposées au public ne disposant pas de téléphone « intelligent ».

La connexion Wifi a retardé le projet de quelques mois : en définitive, une ligne dédiée indépendante du 21 RIMa a dû être créée ex-nihilo par le fournisseur d'accès Orange. Coût ~ 1000 € comprenant la pose de 2 poteaux et d'une ligne entre le riverain voisin du musée et la boutique.

Divers / fonctionnalités

Le caractère interactif sera obtenu grâce à l'interface « visiteur-contenu de la tablette » ou « menu » :

- les thèmes de visite (Patrimoine, Traditions, Histoire, Peintures, Documents, Symbolique, Unités, Uniformes...)
- les objets incontournables (80 pour commencer)...
- le temps disponible pour une visite en 1, 2 ou 3 heures...

Les visites :

- La visite pour « amateurs avertis » - commentaires / version longue ou détaillée – ou au contraire pour « tout public » - version courte.
- La visite « libre » - le visiteur choisit l'ordre des numéros dans lequel il effectue sa visite / dans ce cas, il doit pouvoir accéder, au choix, à chacun des numéros.
- La visite « linéaire » - c'est-à-dire dans l'ordre des numéros de 1 à 19 / dans ce cas un texte cohérent guide le visiteur.

Le visiteur pourra se repérer dans le musée (plan, numérotation du parcours...)

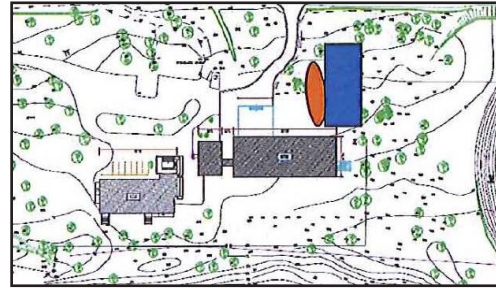
Le « contenu scientifique », rédigé par le Conservateur, sera adapté à la configuration des lieux et devra guider le regard du visiteur.

ANNEXE 3 : PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION-MODERNISATION

L'agrandissement du Musée des troupes de marine se fera en façade OUEST, à l'avant du musée actuel, conformément à la proposition n° 2 de l'étude initiale de faisabilité (décision prise en juillet 2014).

Coût 2013 : 3 M€ / 2018 : 3,8 M€

Fonds disponibles : 1,455 M€ dont 1 M€ Défense



Le projet sera réalisé selon le processus **maîtrise d'ouvrage déléguée** (au SID) - **maîtrise d'œuvre**

privée (MOP). Le contrat de MOP (appel d'offres – concours d'architectes), dont le coût peut atteindre 10% de l'opération, soit de 300 à 380 K€, sera financé par le milieu associatif. La prime des candidats non retenus sera également payée par l'associatif.

- Le projet comprend la réalisation d'une **salle d'exposition (431 m²)**, **d'espaces dévolus aux « réserves » (124 m²)** et aux besoins de l'AAMTDM.

Le projet ne comprend pas la **scénographie** (art de l'organisation de l'espace scénique, grâce à la coordination des moyens techniques et artistiques) mais cette dimension implique des réservations spécifiques (à définir dans le scénario).

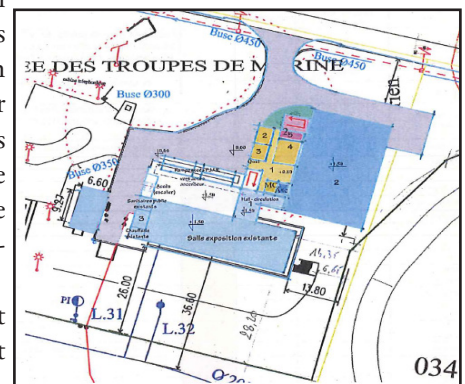
Le bâtiment sera le plus économe possible en consommation d'énergie.

Le projet est envisagé en plusieurs tranches de travaux.

Les travaux seront effectués sur un site inoccupé (musée et bureaux vides).

Calendrier

- Scénario à concevoir et remettre au SID fin mars-début avril (Conservateur) ;
- Revue de programme avant l'été (SID) ;
- Appel d'offres (SID) relatif au concours d'architecte à la fin de l'été afin d'obtenir les avant-projets en octobre (pour mémoire, les demandes de subventions se font en novembre-décembre) ;
- Avant projet définitif début 2017.



ANNEXE 4 - COMPARATIF

Réalisation du CHETOM	Projet d'extension 2020/22	Plan de financement	Plan de financement
Délais -1989-1992	Délais -2016-2019	-Recettes en 3 ans : 1,4MF soit ~ 310 000 €	- Recettes en 3 ans : €
Adhérents - 4700	Adhérents - 7140	-Subventions : 1,2MF soit ~ 260 000 €	- Défense : 1 M€
Cotisations - 50 F / ~ 11 € - 80 F / ~ 17 € - 100 F / ~ 21 €	Cotisations - 9€/32 par adhérent indirect - 11€/60 " - 21€/100 " - 20€ par adhérent direct	-Emprunt : 1MF soit ~ 210 000 €	- Subventions : € - Emprunt : €
Besoins - 3,5 MF en 1989 - 4,5 MF en 1992 soit ↑30% Soit 950 000 € (2014)	Besoins - 3M€ en 2013 - 3,8M€ en 2018 si ↑30% ?	Recettes propres exercices 1990 > 1991 > 1992 (BP) ~ 185 000 € > 181 000 € > 210 000 € - Cotisations > 82 > 74 > 72 k€ - Dons > 31 > 50 > 22 k€ - Boutique > 44 > 42 > 39 k€ - Produits F > 22 > 44 > 44 k€	Recettes propres exercices 2014 > 2015 > 2016 (BP) 115 300 € > 105 600 € > 96 400 € - Cotisations 84 > 74 > 71 k€ = - Dons 4 > 10 > 4,5 k€ / 5 - Boutique 25 > 21 > 20 k€ / 2 - Produits F 2 > 0,8 > 0,9 k€ / 10 à 40
Actifs fin 1989 - 1,2 MF soit ~ 280 000 € (2014) (30% des fonds nécessaires)	Provisions en fin d'exercice 2015 -425 000 € (dont CNT et RSTDM) (15 % des fonds nécessaires)	Charges exercices 1989 > 1990 > 1991 > 1992 (BP) ~97000€>110000€>67000€>74000€	Charges exercices 2014 > 2015 > 2016 (BP) 102 000 € > 74 000 € > 64 350 €
		Résultats d'exploitation (hors subventions) ~88 000 € > 71 000 € > 143 000 €	Résultats d'exploitation (hors subventions) 13 300 € > 31 600 € > 32 050 € (BP)

BP =
budget
prévisionnel

ANNEXE 5 – PROPOSITIONS DE L'AAMTDM AU PÈRE DE L'ARME

Liste - non hiérarchisée – des 17 actions proposées

- 1 – Consulter les « anciens », le général BOUTEILLE et le général METAYER qui ont œuvré pour la réalisation du CHETOM.
- 2 – Provoquer les donations via une souscription ; Le donateur bénéficiera d'une réduction d'impôt de 66%.
- 3 – Proposer le prélèvement ou le reversement d'une quote-part (pourcentage) des cotisations pour l'ensemble des **associations / amicales régimentaires et départementales, AAMTDM, RSTDM et FNAOM.**
- 4 – Sanctuariser les ¾ de la quote-part « carte du marsouin » (au lieu des 2/3 actuellement) reversée à l'AAMTDM. Après étude, possible dès lors que la quote-part de la CDMB atteigne 80 000 €.
- 5 – L'AAMTDM réalisera un dépliant visant à informer et sensibiliser les visiteurs du musée afin de les inviter à déposer leur obole.
- 6 – Une quête pourrait être organisée à l'occasion du RFC.
- 7 – Un « bouton PAYPAL » - Je fais un don – sera intégré au site de l'AAMTDM.
- 8 – La quête organisée aux arènes pourrait être au profit du projet.
- 9 – Solliciter les plus célèbres de nos marsouins dont :
 - **Johnny Hallyday**, sergent au 43e BIMA... ;
 - **Bernard Hinault**, tireur AMX 13 au 21e RIMA... ;
 - **Didier Froehly**, réalisateur TV... ;
- 10 – Relancer les adhésions dans les unités. Et chez les retraités via les présidents d'amicales et relais promotions.
- 11 – Faire des économies. Sauf erreur, l'AOB et l'Almanach coûtent 160 000 €. Pourquoi ne pas le diffuser à l'Active sous forme PDF ? Décision en AG 2017.
- 12 - Tombola Bazeilles. Pourquoi ne pas l'organiser au profit du projet ?
- 13 – Inviter les unités et les associations / amicales à reverser un pourcentage des bénéfices réalisés à l'occasion des différentes activités de cohésion qu'ils organisent (galette, JPO, tournoi...).

14 – L'ultime recours sera l'emprunt.

15 – Solliciter les **AD** en poste en Afrique. Eu égard au discours relatif au devoir de mémoire (honorer la mémoire / l'engagement des combattants venus au secours de la Patrie...).

16 – Solliciter les sponsors et/ou mécènes comme les déménageurs, les assureurs, les entreprises... Il faudrait recenser les cadres reconvertis dans les grands groupes...

17 – Solliciter des subventions (communes, départements et régions) dans toutes les villes de garnison TDM.

Communication :

Il conviendrait de s'appuyer sur tous les vecteurs de communication connus et notamment modernes (...) mais également sur chacun des adhérents et sympathisants.

Nous devons disposer de relais, notion capitale, pour « quadriller » le terrain. Par exemple :

- dans chaque ville de garnison TDM ;
- les présidents des associations et/ou amicales régimentaires / départementales ;
- les officiers généraux issus de l'Arme ;
- les secrétaires ou président d'amicales / association de promotions d'officiers. L'Épaulette et La Saint-Cyrienne pourraient sans doute nous aider à l'identification de ces correspondants potentiels ;
- l'ONAC ;

Mesures préparatoires :

- Etablir la liste des relais géographiques et catégoriels ;
- Hiérarchiser les « cibles » ;
- Répartir les missions « prise de contact et présentation du projet » entre les relais parfois nombreux dans une même localité ;
- Ouvrir un compte dévolu à l'opération ;
- Etablir les reçus fiscaux (action permanente) ;
- Faire périodiquement des points de situation ;
- Communiquer sur le bénéfice de la réduction d'impôt « attaché » à toute donation.

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION¹

Membres élus pour 2016

PRESIDENT EN EXERCICE

Colonel (ER) Jean-Pierre DUTARTRE

VICE-PRESIDENT

Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

SECRETAIRE

Colonel (H) Jean-François CARRERE

TRESORIER

Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET

ADMINISTRATEURS

Général (2S) Francis TOSI,

Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER

Lieutenant-colonel (ER) Michel AVELANGE

Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO

Monsieur François CHAUVIN

Monsieur Stéphane CHANUDAUD

Monsieur Paul SANCHEZ

Major (ER) Francis DERBAY

Madame Elisabeth GAILLARD-LENOIR

Membres de Droit

GENERAL COMMANDANT L'EMSOME

Général Charles de KERSABIEC

DIRECTEUR DU MUSEE

Colonel Renaud DEVOUGE

CONSERVATEUR

Lieutenant-colonel Philippe ROUDIER

COMMANDANT D'ARMES

Colonel Luc LAINE

2. VERIFICATEUR AUX COMPTES

CCL (ER) CHAUSSEBOURG Gatien

3. MEMBRES HONORAIRES

PRESIDENTS

Général (2S) Jacques BOUTEILLE

Général (2S) Jean-Claude METAYER

Général (2S) Philippe TRACQUI

VICE-PRESIDENTS

Colonel (ER) Ferdinand SCHILD

Colonel (ER) Philippe GEOLLOT

TRESORIER

Adjudant-chef (H) Gilbert THEVENOT

CONSERVATEURS

Colonel (ER) Jean-Marie MASSIP

ADMINISTRATEURS

Général de corps d'armée (2S) ROUSSEAU-DUMARCET

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE

Commissaire Colonel (ER) Claude WEBER



Lieutenant-colonel (H) Michel VERDIER

Chef de bataillon (H) Jacques FLEUROT

Capitaine (H) Yolande LAFOSSE

Capitaine (H) Max LAFOSSE

¹ A l'issue du CA du 25 mars 2016

		<h1>«SOUTENEZ VOTRE MUSEE»</h1>											
		<h2>MANDAT SEPA</h2>											
		(Autorisation de prélèvement automatique)											
Référence Unique de Mandat		A S S O C I A T I O N - A M I S - M U S E E - T D M -											
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AAMTDM.													
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle et qui détermine les règles de ce présent mandat. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ou sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.													
1		Nom et prénom du débiteur :											
Vos nom, prénom et adresse		Numéro et nom de la rue											
		Code postal :			Ville :			Pays :					
2		Numéro d'Identification International du compte du compte bancaire (IBAN)											
Désignation du compte à débiter		Code International d'Identification de votre Banque (BIC)										Ne pas oublier de joindre un RIB	
3		Prélèvement automatique											
		Anuel, récurrent											
		<input type="checkbox"/> 20 €		<input type="checkbox"/> 30 €		<input type="checkbox"/> 50 €		<input type="checkbox"/> 100 €		<input type="checkbox"/> Autre, soit €			
		4 Date et signature											
		Créancier : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX											
		Identifiant créancier SEPA : FR 51 ZZZ 354 597											

IN MEMORIAM

GAL (2S) François ANCELIN	CPL (ER) Roger GERARD	LTN (ER) Adolphe MICHEL
ADC (ER) Raphaël ARDON	M. Jean-Marie GIROUD	CBA (ER) Jean-Pierre MOITIER
M. Jean BARTHEYE	ADC (ER) Georges GORET	GDI (2S) Jean-Marie MOREAU
Ing.Gal (2S) Michel BAUR	ADC (ER) Robert GRAFFTE	COL (H) Jackie NEAU
LCL (ER) Henri BEAUGE-BERUBE	ADC (ER) Jules GRASSI	CBA (ER) Jacques OGIER
ADC (ER) Jean-Marie BENECH	SCH (ER) Charles GRIMONT	GAL (2S) Jacques PAILLARD
GDI (2S) Robert BENTRESQUE	SCH (ER) Gilbert GRUGEON	COL (ER) Jean PARISOT
COL (ER) Michel BESNARD	Marsouin Pierre HEITZMANN	CNE PAULIN
ADC (ER) Alain BEURET	Madame Cécile HENON	MAJ (ER) Louis PAUMARD
GDI (2S) Alain BIDARD	GAL (2S) Jack HENRY	GCA (2S) Roger PERIER
LCL (ER) Henri BOUILLARD	COL (H) Jean HERRAUD	ADC (ER) Georges PEROD
MAJ (ER) Bernard BOUILLON	ADC (ER) Christian HOSTAND	ADC (ER) PIED
M. Marius BOURDIN	LCL (ER) Guy KLEPPER	CNE (ER) Ange PIZZINI
COL (ER) Michel BRUNET	GAL (2S) Charles KNELLWOLF	GAL (2S) Marie-Joseph PLANCHETTE
ADJ (ER) Thomas BRUNINI	CC1 LABBE	ADC (ER) Roland PONOT
LTN (ER) René CHOLAT	ADC (ER) Bernard LAFAIX	ADC (ER) Jean-Jacques POUUNET
SGT (ER) André CHOUCROUN	ADC (ER) Hubert LAME	M. Serge RITAINE
GAL (2S) Yves COILLAND	ADC (ER) Raymond LAVAU	ADC (ER) Eugène ROBIN
LTN (ER) Christian de BEAUPUY de GENIS	CNE (ER) Donatien LEBASTARD	M. Emmanuel RODRIGO
COL (ER) Jean DANDRAU	M. Pierre LEPAGE	CH (ER) Guy ROUGEON
ADC (ER) Emile DEWULF	COL (ER) Paul-Marie LETOURNEUX de la PERRAUDIERE	M. Roger RUL
COL (ER) Pierre DIAS	SGT (ER) Victor MAMMUCCINI	Ing.Gal (2S) Joseph-Antoine SANTINI
CNE René DIOMAR	CNE MARCHETTI	CNE (ER) Louis SIGNORELLI
M. Edmond DUREPAIRE	M. André MARÇOT	M. Roland THERIN
GCA (2S) Michel DUVAL	LCL (ER) Jean-Claude MARCOTTE	AC (ER) Maurice TRAVERS
ADC (ER) Paul-Marie FABRIZI	CNE (H) Gaston MARIE	COL (R) Jean VILLENAVE
GAL (2S) Ralph FIRTH	Marsouin Pierre MARTINEZ	COL (H) Jean-Charles VUILLEMIN
MCS HC (2S) François FLYE SAINTE MARIE	CNE (ER) Michel MENAGER	CNE (ER) Wladislas WIERUSZEWSKI
	COL (ER) Francis MEYNET	

PALMARES 2015

Le président de l'AAMTDM et les membres du conseil d'administration expriment leurs fraternelles félicitations aux chefs de corps et officiers traditions des régiments suivants :

8e RPIMa	RMT
11e RAMa	1er RIMa
21e RIMa	2e RIMa

Le nombre de leurs marsouins inscrits à l'AAMTDM témoigne de l'effort de mobilisation et de sensibilisation qu'ils ont accompli.

Merci au nom de notre musée.

C'est toujours avec plaisir que le secrétaire de l'association répondra aux interrogations des Officiers Traditions au : **04.94.40.76.05**

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

e.mail : amis dumusee@wanadoo.fr

DONS 2015

Mme WEICHSEL-MATTLE-VILAIN	4 936,17 €
M. Mme JARRAUD	300,00 €
M. FORGES	215,00 €
M. PORTE	200,00 €
M. WEBER	200,00 €
Général LECONTE	200,00 €
Ass. du Corps Sous-officiers Légion Etrangère (1° RE)	171,00 €
M. VACHON	156,00 €
M. MERGLEN	150,00 €
M. BARROSSO (ACCCF)	150,00 €
Souvenir Français de Carnoux	120,00 €
M. COLIN	100,00 €
M. FRUCHARD	100,00 €
M. KOSTIUK	100,00 €
M. FALCON	100,00 €
M. YCARD	100,00 €
M. BRUNET	100,00 €
M. ALLAIRE	100,00 €
Mme GAILLARD de CHAMPRIS	100,00 €
M. KESMEDJIAN	100,00 €
M. KERNEIS	100,00 €
M. QUILICHINI	80,00 €
M. BUISSONNAIS	60,00 €

Après SERVAL 1, BARKHANE IV

Par le LTN M.OA1 3e compagnie d'éclairage et d'appui 21e RIMa
LTN ROUX LennieOCI 21e RIMa

Le 7 mai 2015, trois cents marsouins (21e RIMa) et bigors (3e et 11e RAMa) destinés à armer le groupement tactique désert ouest (GTD-O) « Mistral » embarquent, chef de corps en tête, pour le Mali. Leur mission : lutter contre les groupes armés terroristes (GAT) et mettre en mouvement les forces armées partenaires, les instruire, les accompagner, pour, à terme, leur permettre d'assurer cette mission en autonomie.

Pour mener à bien cette mission, pas moins de 700 personnels sont déployés. Tous ne sont pas basés sur la plateforme opérationnelle désert (PfoD) de Gao: la 3e compagnie commandée par le capitaine B. et le détachement de liaison et d'assistance opérationnelle (DLAO) rejoignent la Plateforme Désert Relais (PDR) de Tessalit. Sous les ordres du chef de bataillon R. à Kidal, le DLAO 2 est armé principalement par le 21e RIMa, alors que le DLAO 3, sous les ordres du chef de bataillon C., est armé par le 11e RAMa à Ansongo. Le DLAO 4, quant à lui, commandé par le lieutenant-colonel A., issu du 93e RAM, s'installe à Tombouctou. Le sous groupement aéromobile fort de 10 hélicoptères est un vrai atout du GTD. L'aspect multiculturel de cette structure interarmes, convient parfaitement au chef de corps du 21e RIMa commandant le GTD pour qui « *c'est une richesse de commander des hommes qui viennent de différentes unités, avec une culture qui leur est propre* ».



21e RIMa - armée de Terre



Rencontre avec nos camarades nigériens d'IN ATEs

Dans un climat rude, sous 50°C et parfois 60°C dans les véhicules puis sous les pluies torrentielles, marsouins et bigors enchaînent à un rythme soutenu les différentes missions. L'opération Marne en est le meilleur exemple. Durant plus de 3 semaines dans le désert, en autonomie totale, le GTD-O Mistral patrouille et s'immerge le long de la frontière nigéro-malienne. En coopération avec les forces nigériennes, l'objectif est de prendre contact avec les populations, se faire connaître d'elles et faire connaître la mission de lutte contre les GAT.

La particularité ici est que l'ennemi ne frappe pas, il craint. La menace est indirecte : tirs de mortier de 120 mm, puis de roquette de 122 mm, explosion d'une mine blessant 6 camarades... Invisible, mais bien présente, la menace est prégnante.

De retour au quartier, les marsouins du 21e RIMa témoignent du caractère humain de l'aventure ; en immersion, le partage prévaut, les rencontres avec les tribus nomades Daoussak, Peulh ou Imghad apportent une autre dimension, les plus jeunes se découvrent et les anciens se remettent en question.

Cette mission, certes parfois frustrante mais toujours exaltante, replace le marsouin d'aujourd'hui dans les traces de ses illustres anciens et l'oblige aux mêmes qualités et valeurs chères à notre arme. Pour atteindre ce but et permettre à Barkhane de gagner, quelles que soient les difficultés rencontrées, l'ensemble des formations du GTDO rattachées au 21e RIMa ont fait leur sa fière devise : « Croche et Tient ! ».



Ceremonie de dissolution Frejus St-Raphael - Cch Pagerie

L'UNIFORME DU MARSOUIN DE BAZEILLES

Par le Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON



La célèbre « division bleue » avait été initialement créée pour opérer sur le littoral de la Baltique. Formée des quatre régiments d'infanterie de marine qui avaient fourni chacun 18 compagnies (soit environ 2400 hommes chacun), cette division de marche est finalement engagée au sein de l'armée de Mac Mahon.

La représentation la plus célèbre de ce combat est le tableau d'Alphonse de Neuville, « La dernière cartouche ». Outre la présence incongrue d'un chasseur à pied et d'un tirailleur algérien, l'artiste a affublé les marsouins de pantalons rouges qui étaient ceux de l'infanterie de ligne. Il semblerait qu'il ait bien représenté initialement les fantassins de marine avec des pantalons bleus à galon rouge mais que l'ensemble étant trop sombre et trop uniforme, il ait préféré ces taches rouges sur sa toile.

Grâce aux collections du Musée des Troupes de Marine, nous allons pouvoir reconstituer la silhouette de nos grands anciens.

La troupe : en cette fin de second Empire, la silhouette générale des fantassins a beaucoup changé et ressemble plus à celle de la mobilisation d'août 1914 qu'à celle des campagnes de Crimée, d'Italie ou du Mexique. Fantassins, certes mais dépendant du ministère de la Marine et non de celui de la Guerre comme le reste de l'infanterie, nos Marsouins présentent quelques particularités dans leur habillement.

La coiffure portée en campagne est le képi, plus souvent encore appelé casquette (ou « bonnet de police à visière ») qui doit seul être porté en campagne, les inconfortables shakos du début du règne ayant disparu dans les premières semaines de la guerre. Plus grand que celui de l'infanterie de ligne, il est confectionné en drap bleu de roi et orné de passepoils et d'une ancre écarlates. Il est plus haut derrière que devant. Sa visière est carrée. Il est muni d'une jugulaire en cuir noir, accessoire que l'infanterie de ligne n'adoptera officiellement qu'en 1874.



La capote, vêtement typique des « lignards », était encore inconnue dans l'infanterie de marine au début de 1870. Ce n'est que le 20 juillet 1870, un mois avant les combats de Bazeilles, qu'une décision affecte les capotes aux marsouins. Elle est du modèle de 1867, très proche de celui des « pioupiou » de 1914. En drap « gris de fer bleuté »¹, elle est équipée de deux rangées de six boutons en cuivre. Le boutonnage croisé est inversé tous les 15 jours pour répartir l'usure. Le col est orné d'une ancre de marine écarlate. Les épaulettes jaunes à franges peuvent être portées sur la capote. Plusieurs tableaux nous montrent les marsouins sans ces épaulettes et d'autres avec. Il est difficile de savoir ce qui s'est fait en réalité.

Nous ne décrivons pas la veste ou le paletot qui a remplacé la tunique, caché désormais par la capote mais il nous faut faire mention de la cravate. Portée sous le collet de la tunique, elle a remplacé le col noir (de 1845) en 1869. Elle est noire ce qui distingue les marsouins des « lignards » qui ont une cravate « bleu de ciel foncé ». Notons donc que la tradition de la cravate noire est bien antérieure à Bazeilles !

Le pantalon est gris de fer bleuté et muni d'une large bande écarlate de 40 mm le long de la couture. De loin les marsouins ressemblent ainsi furieusement aux soldats de la garde nationale mobilisée, les fameux « mobiles ». Les cadres de l'infanterie de marine n'apprécient pas cette confusion possible et protestent, certains allant même jusqu'à réclamer les pantalons garance ! Voilà peut-être une autre explication possible pour « l'erreur » sur le tableau d'Alphonse de Neuville.

Le bas du pantalon est enfilé dans des guêtres de toile blanche en été et de cuir noir en hiver.

¹ Ce drap était un mélange de fil bleu (90%) et de fil non teint (10%), ce qui donnait une couleur finale bleu vif, un peu plus claire que celle du képi.



-4-

Le ceinturon de cuir noir est fermé par une plaque rectangulaire en cuivre orné d'une ancre de marine en relief. Il supporte un porte-baïonnette, une poche à cartouches et une giberne également de cuir noir.

Notre marsouin porte un havresac du type de celui des chasseurs à pied à buffleterie de cuir noirci. Des contre-sanglons partent des bretelles et s'attachent avec des crochets sur le ceinturon. Son chargement se complète par une toile de tente-abri, ses mâts et ses piquets, la gamelle individuelle, un ustensile de campement collectif, un bidon et son quart et une musette individuelle.

Il est armé d'un fusil « Chassepot » 1866 et de sa baïonnette. Avec 90 cartouches réparties en dix paquets chaque soldat porte en moyenne une trentaine de kilogrammes.



-5-

Officiers : Une circulaire du 20 juillet 1870 prescrit le port de la capote troupe pour les officiers. Le même document précise que les grades seront figurés par des galons en tresse plate dorée cousus au-dessus du parement.

Il subsiste tout de même des brides d'épaulettes dorées. Le collet est orné d'ancres dorées cousues sur un support de drap noir. Il est certain cependant que quelques officiers ont fait la campagne avec leurs tuniques de deuxième tenue. Celles-ci sont en drap noir avec des passepoils écarlates. Ornées d'ancres d'or au collet elles sont équipées de deux rangées de 7 boutons dorés. Les grades sont figurés par des galons en forme de nœuds hongrois sur le bas des manches.

Le képi des officiers est en drap bleu foncé, presque noir, les tresses sont dorées ainsi que l'ancre de marine portée sur le devant du bandeau.

Ils portent soit le pantalon en drap fin gris de fer bleuté à bande rouge, soit la culotte enfilée dans une paire de bottes. Ils sont armés du sabre modèle 1856

à lame courbe pour les officiers subalternes et à lame droite pour les officiers supérieurs. Le fourreau est en acier et la monture en bronze doré ciselé avec une garde à une branche. Le sabre est suspendu à un ceinturon de petite tenue en soie noire fermé par une plaque ovale en cuivre dorée portant une ancre de marine. L'armement est complet avec un revolver porté au ceinturon dans un étui en cuir noir.



-7-

-6-



Légendes :

- 1 - Dessin montrant un caporal et un marsouin en 1870. (M Morillon)
- 2- Képi propre à l'Infanterie de Marine avec sa visière carrée en « bec de canard ». (Musée des TdM)
- 3- Capote dite 1873, identique à la capote 1867 portée par l'Infanterie de Marine à Bazeilles. (Musée des TdM)
- 4- Plaque de ceinturon portée en 1870. (Musée des TdM)
- 5- Fusil chassepot et sa baïonnette. (Musée des TdM)
- 6- Baïonnette du Chassepot avec sa forme caractéristique. (Musée des TdM)
- 7-Dessin des deux tenues portées par les officiers à Bazeilles (M Morillon)